

Compte-Rendu de la CAP

du 14 février 2012

Déclaration FORCE OUVRIERE	2
Déroulement de la cap.....	3
Réponses de l'administration.....	3
Mobilité SACN - SACS.....	4
Mobilité SA CE.....	7
Accueil en détachement au MEDDTL.....	9
Détachements agents autres corps du MEDDTL.....	9
Sorties PNA agents du MEDDTL	9
Reclassement Professionnel.....	9
Intégrations MEDDTL.....	10
Titularisation de stagiaires après prolongations de stage.....	10
BONIFICATIONS.....	11
Titularisation emplois réservés.....	11
Titularisations Travailleurs Handicapés.....	11
Les Coordonnées de vos élus	11

DÉCLARATION FORCE OUVRIERE

C'est la 1ère CAP depuis le scrutin du 20 octobre dernier où **FORCE OUVRIERE** est devenue la 1ère organisation syndicale dans le corps des SAE. Cette confiance témoignée par les agents démontre que les combats que nous menons à longueur d'année sont compris et soutenus par les SAE.

Combat que nous ne cesserons de mener pour nous opposer à toutes les mesures prises par l'administration à l'encontre des services ou des agents et notamment des SAE.

Malheureusement pour les SAE le registre est bien rempli.

Malgré les paroles rassurantes, les faits sont là. La pseudo- réforme de la catégorie B est en réalité un emplâtre sur une jambe de bois.

Elle fait rêver certains agents grâce aux quelques points d'indices qu'elle génère lors du reclassement.

Mais la joie sera de courte durée. A l'exception des agents partant à la retraite dans les mois qui suivent, les autres vont subir cette réforme tout au long de leur carrière. Ils vont très vite se rendre compte de leurre que leur a confectionné l'administration d'une manière très habile en jouant sur la communication et la grille de reclassement.

Au moins 50% des agents du corps sont sacrifiés. Cette réforme n'est pas encore mise en place, que déjà le 1er échelon du 1er niveau de grade se rapproche dangereusement du SMIC. Dans quelques mois, il faudra à nouveau faire un réajustement sur le 1er niveau, voire le 2ème niveau pour éviter qu'un agent ne soit rémunéré en-dessous du SMIC. Heureusement que le SMIC existe encore en France !!!

Mais est-ce une rémunération normale pour un SAE qu'on qualifie de cadre intermédiaire ? Certainement pas !!!

Pour **FORCE OUVRIERE** les SAE doivent être reconnus mais pas uniquement dans les discours ; cela doit également se traduire dans leur rémunération et leur avenir !!!

Quant à la soi-disante concertation avec les organisations syndicales pour la mise en place de ce nouvel espace statutaire, c'est un monologue.

Pourquoi l'administration refuse-t-elle de présenter un projet global pour le futur corps fusionné ?

Pourquoi veut-elle présenter le projet de décret du nouvel espace statutaire au comité technique ministériel avant d'aborder l'avenir du corps des SAE ?

A-t-elle peur que les organisations syndicales émettent un vote contre l'obligeant du coup à revoir sa copie ?

Aurait-elle peur de dévoiler qu'elle n'a aucunement l'intention de défendre auprès de la fonction publique un véritable déroulement de carrière pour les SAE aux travers du nombre de promotions comme elle va pourtant le faire pour le corps des attachés ?

Nous l'affirmons haut et fort, Madame la Présidente, les SAE sont dans l'impasse et ce ne sont ni les propos rassurants de l'administration, ni les effets de « com » qui feront évoluer leur situation. Leur feuille de paie en témoigne.

Il est grand temps que le MEDDTL s'impose face à la fonction publique comme d'autres ministères savent le faire. Mais encore faut-il en avoir la volonté !

Nous vous rappelons que le statut interministériel du corps des attachés prévoit des mesures dérogatoires pour l'accès à la catégorie A. Nous avons déjà raté le train en 2006. Cette fois ne perdons pas cette opportunité.

FORCE OUVRIERE exige également un plan de requalification de B en A pour donner un peu d'oxygène aux SAE CE.

Quant à la PFR, pour un coup d'essai ce n'est pas un coup de maître.

Après les promesses de l'administration, les agents sont aujourd'hui face à la réalité.

Grand nombre d'entre eux réalise la perversité du système, traduit pour certains par des cotations de poste en dessous des missions effectivement

réalisées ou encore des modifications subites d'intitulé de postes pour augmenter certains coefficients au détriment d'autres agents.

Des comités techniques qui ne sont pas consultés sur le sujet ou des commissions indemnitaires détournées de leur rôle initial en les transformant en chambre d'écoute.

Que devons-nous penser du délai de 15 jours laissé aux agents pour effectuer le recours auprès de leur supérieur hiérarchique et des services qui ont justement choisi de notifier les coefficients PFR à la veille des fêtes de fin d'année ?

Nous demandons en conséquence un bilan par service indiquant le nombre d'agents et la dotation affectée par grade, la consultation des comités techniques locaux et l'organisation des commissions indemnitaires dans des conditions normales de dialogue social.

Même la DRH s'y met et veut contourner les instances statutaires et réglementaires en dévoyant le rôle de la CAP dans une réunion informelle pour éviter d'avoir à se justifier de ses décisions arbitraires.

Et dire que l'administration veut régionaliser le corps des SAE. On imagine déjà le traitement futur des dossiers et surtout des agents.

FORCE OUVRIERE reste attaché à une gestion nationale, seule garante de l'égalité de traitement.

Nous allons au cours de cette CAP étudier les mouvements de mobilité.

Une fois encore, les engagements de l'administration ne sont pas respectés. La cotation des postes n'est pas indiquée.

Pour **FORCE OUVRIERE**, ce n'est pas une surprise : l'administration après avoir vanté les mérites de « cette prime à fondre les rémunérations »(PFR) craint que certains postes soient désertés par les agents, car sous-payés. Bien entendu, elle ne l'avouera pas. Tout va bien dans le meilleur des mondes. Elle préfère donc tromper les SAE en omettant de les informer.

FORCE OUVRIERE exige que les cotations de postes figurent sur la liste des postes vacants.

Sortons du monde des bisounours !!!

DÉROULEMENT DE LA CAP

C'était la première Cap depuis les élections du 20 octobre 2011. elle devait émettre un avis sur:

- le règlement intérieur de la CAP
- les demandes de mutations des SAE (cycle de mobilité)
- les prises en charge sur corps
- les détachements entrants
- les PNA sortantes
- titularisation / non titularisation des stagiaires
- bonifications d'ancienneté au titre de 2010

RÉPONSES DE L'ADMINISTRATION

RGPP:

La présidente de la CAP indique ne pas vouloir faire de commentaire sur la politique gouvernementale.

Commentaire **FORCE OUVRIERE** :

Être la cheville ouvrière de la casse du service public peut effectivement rendre muet!!

RH 2013:

Selon l'administration, il s'agit d'un outil permettant d'éviter de se trouver acculer, pour repérer l'impact des réformes et anticiper. La présidente de la CAP confirme que la direction des ressources humaines de notre Ministère gère des hommes et des femmes et pas des ETP.

Commentaire **FORCE OUVRIERE** :

Malgré les paroles faussement rassurantes de l'administration, qui verse même dans la démagogie, RH

2013 est un outil (certes) mais celui d'un vaste plan social!

PFR:

Force Ouvrière souligne l'absence de cotation de poste dans le logiciel « mobilité ». La présidente de la CAP indique qu'effectivement les cotations de postes ne sont pas affichées. Elle précise que l'essentiel des services les ont indiqués sur les fiches de poste. S'agissant de la PFR, l'administration n'a pas souhaité l'évoquer, repoussant la discussion aux réunions bilatérales organisées d'ici fin février.

Commentaire FORCE OUVRIERE:

Force Ouvrière a toujours été opposé à la prime de fonction et de résultat. Cette prime injuste est basée sur l'arbitraire. Les réelles missions et responsabilités des SAE sont **CACHEES** et **DEVALORISEES** par des intitulés de poste laconiques et insidieux. Nous ne sommes pas des ETP et nous ne sommes pas non plus des cotations de poste (donne moi ta cotation de poste et je te dirais ce que tu vaux !!)

Régionalisation du corps des SAE:

la présidente de la CAP confirme qu'il y aura à l'avenir 2 CAP, une au niveau régionale et une seconde au niveau nationale. Les propositions de promotion seront, d'abord, étudiées en CAP régionale avant d'être traitées en CAP nationale qui s'assurera que le processus de promotions est géré en toute équité.

Commentaire FORCE OUVRIERE :

FORCE OUVRIERE est opposé à la déconcentration de la gestion des corps. Seule une gestion nationale est garante de l'égalité de traitement.

NES:

La présidente de la CAP indique que le Ministère n'a pas été en mesure de respecter un calendrier trop ambitieux avec une prévision fin 2011. Par contre, il est raisonnable de penser que le nouvel espace statutaire sera effectif au 1er juillet de l'année 2012. La présidente de la CAP regrette que, dans le cadre du projet NES des B administratifs, le rapport de l'étude confiée à la mission d'inspection sur les missions et l'évolution des missions des SAE ne soit pas terminé.

Commentaire FORCE OUVRIERE:

Force Ouvrière a toujours été opposé au NES. Le NES est une dégradation du pouvoir d'achat des agents hypocritement dissimulée par l'attribution de quelques points d'indice immédiats. Sur l'ensemble de la carrière d'une SAE, le NES engendrera une perte de revenu. Pour **FORCE OUVRIERE**, la grille indiciaire des SAE doit être revalorisée au 1er janvier 2012.

MOBILITÉ SACN - SACS

Date d'effet : 01/05/2012 sauf mentions particulières

Nom	Prénom	Origine	Accueil	Observations
GAUDILLIERE	Cécile	DDT 63	DDT 03	
HELIN	Xavier	DIR Nord	DDT 08	Au 01/07/12
FAU	Brigitte	SG	DREAL PACA	

Nom	Prénom	Origine	Accueil	Observations
HERVIEU	Laurence	DDT 27	DDTM 14	
CAMPUS	Céline	DDT 31	CIFP Toulouse	
CLOVIS	Cinthia	DREAL Midi-Pyrénées	DDT 31	
BARGUE	Francis	DEAL Guyane	DREAL Aquitaine	
JAMIN	Catherine	DIR Ouest	DREAL Aquitaine	
BOULARD	Hélène	DDTM 76	DREAL Bretagne	
JEGOU	Christophe	DRIEA	DDTM 35	
LECLERCQ	Marion	DREAL Champagne-Ardennes	DDT 41	
SAUPIN	Chantal	DREAL Pays de Loire	DIRM Nantes	Sous réserve vacance du poste
BOSSARD	Valérie	Org. Dét.	CIFP Nantes	
SCHMIDT	Cécile	DRIHL	DDT 45	
BARRE	Alice	CETE Nord Picardie	DDT 51	
KADOK	André	DDT 54	DIR EST	
ARNAUD	Sébastien	DDT 57	DDT 55	Au 01/07/12
ESCLARMONDE	Isabelle	DDT 57	DREAL Lorraine	
PETIT	Natacha	DDT 77	DDT 58	
DELSAUT	Christelle	VNF	SN Nord Pas-de-Calais	
SAUVAGE	Catherine	DDTM 80	DDT 60	
MOLL	Guylaine	SN Rhône Saône	DREAL Rhône Alpes	
ALIAGA	Alicia	DRIEA	CETE Lyon	
DUMARTY	Sylvie	DDT 69	DDT 69	
HASSAINI	Nouria	DDTM 80	DDT 69	
CHAMBON	Isabelle	DRIHL	DIR CENTRE-EST	Au 01/07/12
MORO	Véronique	DIR Méditerranée	DDT 74	

Nom	Prénom	Origine	Accueil	Observations
JEZEQUEL	Alain	ENIM	DRIHL	
MIRRE	Huberte	DGALN	DRIHL	
GIL	Gaëlle	DDTM 76	CIFP Rouen	
DUBOSCQ	Christel	Dreal haute Normandie	DDTM 76	Sous réserve vacance du poste
TER-DELHOMMEZ	Anne	DDT 27	DDTM 76	
RAPSEDE	Marie-Ange	SG	DDT 78	Au 01/07/12
DESCHAMPS	Laetitia	DREAL Poitou Charentes	DIR Centre-Ouest	
MOUADDINE	Corinne	DREAL Poitou Charentes	DDT 86	
GROSJEAN	Corinne	SN Nord Est	DDT 88	
VASQUEZ	François-Xavier		DRIEA	
MARY	Yvette	DDT 77	DGALN	
LE-CROM	Patrick	DDT 77	DSCR	
FERHATI	Asmaa	DDT 27	SG	
ANDRIAHARIMANANA	Dina	DDT 60	DSCR	
MARTINEZ	Francis	CAB MIN	SG	
CATTEAU	Evelyne		SG	
AMORE	Anise	DRIEA	SG	
CARIOU	Philippe	DRIEA	DRIHL	
DELORME	Florian	DRIEA	DGITM	
CASTELLANI	Valérie	DIR Massif Central	DGITM	
COLDEBOEUF	Cécile	DREAL Poitou Charentes	DGALN	
LEBLOND	Hélène	SN Seine	DRIEA	
VERNEAU	Marie-Christine	DRIEA	DRIEA	
KERRINCKX	Dominique	DREAL Picardie	DRIEA	

Nom	Prénom	Origine	Accueil	Observations
BERNARD	Michel	DDT 26	DEAL Martinique	
JEAN-CHARLES	Nicole		DEAL Guyane	Le 15/02/12
CLEMENT	Emmanuelle	DDT 77	DEAL La Réunion	Sous réserve vacance du poste

Dossiers à l'étude

Nom	Prénom	Service d'origine	Service d'accueil
LAGUZET	Damien	DDT 87	DDT 31
MARTY	Jean	DRIEA	DDT 31
FRANCOIS	Marie-Claude	SG	DDT 60
MENDES	Ana	DRIEA	DDT 60
RAMADE	Séverine	DIR Centre Ouest	DIR MASSIF-CENT
RAMADE	Séverine	DIR Centre Ouest	DDT 63

MOBILITÉ SA CE

Date d'effet : 01/05/2012 sauf mentions particulières

Nom	Prénom	Service d'origine	Service d'accueil	Observations
BACHELIER	Isabelle	CETE Méditerranée	DDTM 13	
LARONCHE	Sylvie	SG	DREAL PACA	
FRANCOIS	Sophie	CETE Méditerranée	DREAL PACA	
BIOLCHINI	Véronique	ENTE Aix-en-Provence	CETE MEDITERRANEE	
ADREANI	Michèle	ENTE Aix-en-Provence	DDTM 2A	
ESPINOSA	Alain	Org. Dét.	DDTM 2B	Sous réserve vacance du poste
LEJEUNE	Xavier	DREAL Centre	CIFP Toulouse	
COMBES	Nathalie	SG	CIFP Toulouse	Au 01/07/12

Nom	Prénom	Service d'origine	Service d'accueil	Observations
MAFUTUNA	Marie-Céline	DREAL Midi-Pyrénées	DIR Sud-Ouest	
FOURNIE	Anne-Marie	DREAL Aquitaine	DIR Ouest	
LIAUDOIS	Angeline	DDT 37	CIFP Tours	
JOYEUX-HOMER	Evelyne	CGDD	DDT 45	
LEPLEY	Agnès	DDT 27	DDTM 56	
SIMOES	Agnès	DREAL Auvergne	DDT 63	
PUEYO	Martine	DDTM 64	DIRM Bordeaux	
BAILLEUL	Agnès	DIR Centre Est	DREAL Rhône-Alpes	
ANASTASI	Nathalie	DIR Centre Est	DREAL Rhône-Alpes	
JOUSSE	Dorothée	Org. Dét.	DDT 69	Sous réserve vacance du poste
SIMON	Françoise	DRIEA	DRIEA	
REVOL	Olivier	SG	DIR Nord-Ouest	
NIGAY	Luc	DIR Nord Ouest	DIR Nord-Ouest	
HAULLE	Isabelle	DIR Nord Ouest	DIR Nord-Ouest	
GASMI	Nadia	DREAL Haute-Normandie	DDTM 76	
BUQUET	Isabelle	CIFP Rouen	DDTM 80	
BOURSON	Dominique	DDT 16	DREAL Limousin	Sous réserve vacance du poste
VARDON	Edith	DDTM 62	DGALN	
GARCIA	Christine	SG	SG	
ROBIN	Dominique	SG	DGALN	
STIEFFATRE	Cyril	DDT 88	DEAL Guyane	
SAINTE-ROSE-FANCHINE	Alex	DEAL Guyane	DEAL Mayotte	

ACCUEIL EN DÉTACHEMENT AU MEDDTL

Sous réserve avis RZGE et SERM

Nom	Prénom	grade	Service d'origine	Service d'accueil	Observations
BOUADI	Sabine	SACN	Intérieur	SG/DRH/RM27	Arrivée avant le 1/5/2012

DÉTACHEMENTS AGENTS AUTRES CORPS DU MEDDTL

Nom	Prénom	Service d'origine	Nouveau grade	Service d'accueil	observations
MASSON	Laurence	DDT Rhône-Alpes	SACS	DDT Rhône-Alpes	
BARTOLOZZI	Fabienne	DDPP Bouches du Rhône	SACN	DDTM Bouches-du Rhône	
CARRE	Marc	DDT Loir et Cher	SACN	CETE NC LRB	
DUBOSCLARD	Nathalie	DREAL Franche-Comté	SACN	DDT Allier	
HENRY	Mickaël	DRIEA-UT 93	SACN	DEAL 973	
GUENOT	Pierre	DREAL PACA	SACN	DDTM Bouches du Rhône	

SORTIES PNA AGENTS DU MEDDTL

Nom	Prénom	grade	Service d'origine	Service d'accueil
CRAPET	Stéphane	SACN	DGITM	ENIM
MESSION	Nicolas	SACN	DDT 08	MAAPRAT

RECLASSEMENT PROFESSIONNEL

2 dossiers ont été présentés à la CAP et sont acceptés.

INTÉGRATIONS MEDDTL

Nom	Prénom	Grade	Service actuel	Date d'intégration
TURMEL	Gilles	SACN	DIR Nord-Ouest	01/01/2012
GROSEIL	Christiane	SACN	DIR Massif-central	01/03/2012
BOURDOISEAU	Florence	SACS	DDT 91	01/01/2012
VINEL	Denis	SACS	DDT 57	01/05/2012
VAUCHER	Pascal	SACS	DRIEE-IF	15/02/2012
KHENAFOU	Edith	SACE	SG	15/02/2012

TITULARISATION DE STAGIAIRES APRÈS PROLONGATIONS DE STAGE

Sur les 2 dossiers présentés, l'un a reçu un avis favorable de la CAP, l'autre a été licencié.

Il s'agissait d'examiner un dossier de demande de non titularisation suite à une prolongation de stage de six mois. Les membres représentants l'administration de la CAP ont présenté un dossier à charge. Nos arguments et nos demandes d'informations supplémentaires concernant le stagiaire ont été écoutés d'une oreille distraite (et partisane) mais pas entendus par l'administration (et par une des organisations syndicales);

l'administration a refusé de repousser l'étude du dossier à la CAP du mois de mars. Quelques jours de délais supplémentaires nous semblent bien dérisoires comparativement à l'avenir d'un stagiaire et à son possible licenciement.

Un vote est organisé pour la non titularisation et le licenciement.

Nombre votants :

9 administration,

9 représentants des personnels (3 FO, 3 CGT, 2 UNSA et 1 CFDT)

Résultat du vote :

9 votes pour

7 votes contre

2 abstentions

L'agent est licencié à la date du 6 mars 2012.

Il est dommageable dans un tel dossier que le vote syndical n'ait pas été unanime. Sommes-nous tous représentants du personnel ?

Un courrier est adressé à la DRH pour surseoir à cette proposition.

BONIFICATIONS

5538 agents sont éligibles à la réduction d'ancienneté de 1 mois au titre de 2010. Sur cet effectif, l'administration retire 98 agents qui selon elle, n'ont pas donné satisfaction et 420 agents sont radiés (retraite, fin de prise en charge, décès, révocation...), il reste donc un effectif de 5020 agents qui bénéficient d'un mois de bonification.

FORCE OUVRIERE a demandé avant de passer au vote sur les bonifications au titre de 2010, d'examiner les rapports concernant la non attribution de bonification de 98 SAE. L'administration refuse de les communiquer. Pour **FORCE OUVRIERE**, il n'y a aucune transparence. **FORCE OUVRIERE** a voté CONTRE et exige un mois pour tous.

TITULARISATION EMPLOIS RÉSERVÉS

La CAP a validé les 2 dossiers de titularisation sur emplois réservés.

TITULARISATIONS TRAVAILLEURS HANDICAPÉS

La CAP a validé les 4 titularisations de travailleurs handicapés

Date de la prochaine CAP : 6, 7 et 8 mars 2012

LES COORDONNÉES DE VOS ÉLUS

Sylvie CALVO	☎ 01.40.81.24.19	✉ sylvie.calvo@i-carre.net
Stéphanie FERRARI-PAILLET	☎ 05 56 73 14 76	✉ Stephanie.Ferrari-Paillet@developpement-durable.gouv.fr
Jacqueline BALZA	☎ 01.40.81.24.21	✉ jacqueline.balza@i-carre.net
Simone ACKERMANN	☎ 03 88 88 91 90	✉ simone.ackermann@bas-rhin.gouv.fr
Christian MORRIER	☎ 04 74 38 50 27	✉ christian.morrier@ain.gouv.fr
Jacqueline AIRAULT	☎ 05 49 06 89 66	✉ jacqueline.airault@deux-sevres.gouv.fr
Permanence à l'Arche de la Défense	☎ 01.40.81.24.20	☎ 01.40.81.24.13 ✉ fo-petultem.ac@i-carre.net

Bulletin d'adhésion

Pour défendre vos intérêts et le service public, rejoignez FORCE OUVRIERE.

Je souhaite adhérer au syndicat Force Ouvrière PETULTEM.

NOM :

PRENOM :

SERVICE :

ADRESSE :

TELEPHONE :

Bulletin à retourner à l'adresse ci-dessous :

SN FO-PETULTEM

MEDDTL - Plot I - Arche de la Défense - Colline Sud – 30, Passage de l'arche
92055 - Paris La Défense Cedex 04

